



les chalets
de la Vingeanne
Tarifs saison 2018

Ouvert du 14 avril au 24 septembre 2018

LOCATION CHALET (1 à 6 personnes)	
Dates	Prix/nuit
14/04-08/06 01/09-24/09	60.00 €
09/06-06/07 25/08-31/08	80.00 €
07/07-24/08	115.00 €
Caution	150 € demandés à l'arrivée et restitués au départ
Assurance annulation 11 € (voir conditions générales de ventes)	
Frais de dossier à partir de 5 € *	

SUPPLEMENT	
Chaise bébé	2€/nuit 10 €/semaine
Lit bébé	4€/ nuit 25 €/semaine
Animaux autorisé en chalet	4 €/animal/nuit
Ménage final	50 €
Jeton de machine à laver	4 €/lessive
Jeton de sèche linge	4 €/machine
Location drap lit simple	8 € / lit simple
Location lit double	12 € / lit double

* *Frais de dossier : 2 nuits : 5 €, 3 à 6 nuits : 10 €, plus de 7 nuits : 30 €*



les chalets de la Vingeanne

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LOCATION D'UN CHALET

- a) Les arrivées se font de 15h à 19h (en cas de retard, merci de nous prévenir).
- b) Le solde du séjour doit obligatoirement être payé un mois avant la date d'arrivée. Si votre règlement ne nous parvient dans ce délai, votre réservation sera annulée et l'acompte de 30% non remboursé.
- c) En aucun cas le nombre maximum de locataires ne peut être dépassé.
- d) Les animaux de compagnie sont admis dans les chalets (avec un supplément), *sauf pendant le Festival de musique du « Chien à Plumes ».*
- e) Une caution de 150€ vous sera demandée à votre arrivée. Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel et la propreté des lieux. Elle vous sera rendue à votre départ après l'inventaire de sortie, déduction faite des éventuels dommages constatés. Le nettoyage final est à assurer par vos soins. Si la Direction le juge ou si vous le souhaitez, le ménage sera effectué par nos soins. Un forfait vous sera alors facturé (la vaisselle est exclue de ce forfait). *Pendant le Festival du Chien à Plumes, la Direction se réserve le droit de doubler le montant de la caution.*
- f) Les départs s'effectuent entre 8h et 10h. Il est indispensable de prendre rendez-vous à l'accueil au plus tard la veille de votre départ pour l'inventaire de sortie.
- g) Les chalets sont non-fumeurs ainsi que toutes les parties communes.
- h) Aucun groupe de personnes mineures ne sera accepté
- i) Les chèques vacances sont acceptés comme moyen de paiement.
- j) La taxe de séjour s'élève à 0.90€ par personne et par nuit (à partir de 13 ans).

NON OCCUPATION D'UN CHALET

En l'absence d'un message écrit du locataire précisant qu'il a différé son arrivée, l'objet de sa réservation reste à sa disposition jusqu'au lendemain midi. Ensuite il est à nouveau à la disposition du camping. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée.

La Direction se réserve le droit de modifier l'affectation de la réservation effectuée.

ANNULATION D'UNE LOCATION DE CHALET

La Direction ne remboursera pas les versements perçus pour la réservation de votre séjour quelque soit le motif.

ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE D'UN CHALET

L'assurance annulation vous rembourse les sommes versées pour votre réservation, si l'annulation résulte de :

- Maladie grave, blessures graves ou décès de l'assuré, de son conjoint ou de leurs ascendants ou descendants, de leurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres et belles-filles

- Dommages matériels imprévisibles atteignant vos biens propres.
- Accident grave de la circulation ou vol total de votre véhicule survenant sur le trajet (direct) pour se rendre sur le lieu du séjour.

DEPART ANTICIPE

Tout séjour commencé est dû en totalité. Aucun remboursement ne peut être effectué pour départ anticipé, quel que soit le motif.

EN CAS DE LITIGE LE TRIBUNAL D'INSTANCE DE CHAUMONT EST SEUL COMPETENT.

Ces précisions sont nécessaires afin d'éviter tout équivoque.

[Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons de passer un séjour inoubliable !](#)

13-15-17 Rue de Villegusien

52250 LONGEAU-PERCEY

Tél : 06.70.89.45.96

www.chaletsvingeanne.com contact@chaletsvingeanne.com

Siret 411 836 273 00036 N° TVA intra : FR43 411836273